



Bulletin N° 07 - 23 avril 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

## SOMMAIRE :

- **Mildiou** : Présence de repousses sur la plupart des tas de déchets et d'écarts de triage non gérés. Aucune observation de mildiou pour le moment.
- **La sensibilité variétale au mildiou**
- **Le réseau de stations météo 2025**
- **Taupins** :  
-Adultes : 1er pic d'*Agriotes sputator*, par piégeage  
-Larves : Pas ou peu d'observations réalisées en parcelle. Peu de larves collectées. Risques de confusion, il est NECESSAIRE de procéder à l'identification des larves.
- **Note nationale pollinisateurs**



Fontane plantée le 12/04 - Bailleul  
Sir Berthoult (62)  
Photo : C.Haccart - CA59/62

**OBSERVATIONS** : 7 parcelles et 1 tas de déchets ont été observés cette semaine.

### SITUATION DANS LA PLAINE :

**Dans le Nord et le Pas de Calais**, les plantations sont bien avancées voire terminées selon les secteurs. Dans les Flandres, on estime l'avancée des plantations entre 60 et 70%. Ailleurs, les plantations sont quasiment terminées sauf dans les situations où les producteurs attendent toujours leurs plants ou les résultats des analyses relatives aux organismes nuisibles réglementés. Dans la plupart des cas les conditions de travail de sol et d'implantation de la culture ont été bonnes (mis à part certaines situations : notamment sols argileux, non labour, labour en mauvaises conditions,...). Les précipitations enregistrées sur les 7 derniers jours sont de 6 mm en moyenne, mais très hétérogènes (de 0 à 14mm). Les pluies enregistrées ce jour vont favoriser l'application et l'action des désherbants.

**Dans les départements Picards**, les chantiers de plantation sont bien avancés, à la faveur des conditions climatiques favorables depuis ces 3 dernières semaines. Les plantations de variétés féculières sont terminées. On estime à aujourd'hui 80 à 90 % des plantations réalisées. Les conditions de plantation sont assez hétérogènes en fonction du type de terre et des préparations hivernales. En terres limoneuses, la préparation du sol a été faite dans de bonnes conditions même si les reprises furent plus compliquées qu'à l'accoutumée. Pour les terres plus argileuses, le fond étant humide, des « lards » et des « boulettes » sont présents. Les premières parcelles plantées mi-mars sont désormais levées. Les températures douces de ces prochains jours vont accélérer les levées. Les désherbages sont désormais d'actualité avec la pluviométrie de ces derniers jours. Pour le versant sud, les agriculteurs doivent composer avec des pressions adventices de plus en plus importantes, notamment de la part de graminées (ray-grass, vulpin) et de dicotylédones vivaces (liseron, morelle, chénopode...).

**METEO** : Une perturbation traverse actuellement la région avec une dizaine de millimètres annoncés. A compter de demain le retour d'un temps sec est prévu, avec une augmentation des températures qui pourraient avoisiner les 20°C. Cette situation anticyclonique devrait perdurer la semaine prochaine.

Fontane plantée le 01/04 - Germes de 2 à 3 cm-  
Chemy (59)  
Photo : C.Haccart - CA59/62



Corsica plantée le 09/04 - Beryn en Santerre (80)  
Photo : PB Blanchant - CA80



Variété Amandine plantée le 31 mars - Montdidier 80.

Photo : S. Debruyne - Touquet Savour



Variété Colomba plantée le 31 mars—département Somme).

Photo : J. Aldebert - AgroPomConseil



Variété Anosta plantée le 21 mars - Secteur Santerre).

Photo : J. Aldebert - AgroPomConseil



Variété OSIRIS issue de prégermination à gauche et non prégermée à droite - plantation le 21 mars (Baie de somme - 80)

Photo : S. Debruyne—Touquet Savour



Réchauffement des buttes par l'ensoleillement et mise en suspension de l'application des herbicides

Photo : J. Aldebert - AgroPomConseil

## MILDIU :

### **Situation sur le terrain**

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

-Les repousses se développent sur la plupart des tas de déchets non gérés.

-Pour le moment les repousses observées sur tas de déchets et dans les autres cultures (betteraves) sont saines.

Cet hiver, les quelques jours de gelée n'ont pas été suffisants pour affecter les tubercules restés au champ ou mis en dépôt dans la plaine. Des repousses se développent sur ces tubercules : ce sont des sources d'inoculum primaire qui permettent la survie des spores de mildiou durant l'hiver et leur dissémination dans l'environnement.

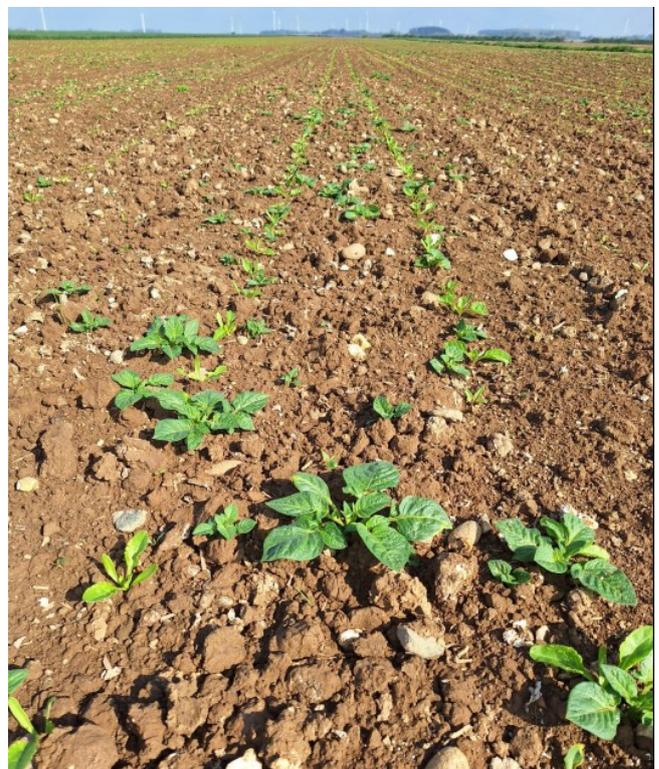
► La prophylaxie est primordiale dans la lutte contre le mildiou, ne tardez pas à gérer efficacement les tas de déchets et d'écarts de triage car les repousses y sont déjà bien développées !

► Voir le BSV n°5 du 3 avril qui vous rappelle pourquoi et comment gérer les tas de déchets et d'écarts de triage.

► **N'attendez pas que la végétation se développe sur les tas de déchets et d'écarts de triage, ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !**



Tas de déchets non géré situé à Farbus (62). Présence de repousses saines  
Photo : C.Haccart—Chambre d'Agriculture 59/62



Repousse de pommes de terre dans une parcelle de betteraves (département 80).

Photo : J. Aldebert - AgroPomConseil

# LA SENSIBILITE VARIETALE VIS-À-VIS DU MILDIOU :

La prise en compte de la sensibilité de vos variétés vis à vis du mildiou du feuillage est un critère essentiel dans le raisonnement de la lutte contre maladie.

De nombreux essais au champ ont été menés (par le SRAL, FREDON, Arvalis Institut du Végétal, les Chambres d'Agriculture,...) pour estimer la sensibilité au mildiou des variétés les plus couramment implantées dans notre région et suivre l'évolution des résistances dans le temps.

## Niveaux de sensibilité

Trois niveaux de sensibilité peuvent être attribués en fonction du comportement des variétés vis-à-vis du mildiou :

- S = variété sensible
- I = variété intermédiaire
- R = variété résistante

## Seuil indicatif de risque et sensibilité variétale

Dans le modèle Miléos®, le seuil indicatif de risque diffère en fonction de la sensibilité variétale.

Les variétés classées intermédiaires et résistantes ont un seuil de déclenchement (POIDS de contamination) plus élevé que les variétés sensibles : le premier déclenchement du modèle est donc généralement retardé sur les variétés moins sensibles au mildiou et les déclenchements suivants moins fréquents, ce qui permet de réduire significativement les interventions fongicides.

La sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules.

Une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercule et inversement.

Pour les variétés résistantes au mildiou du tubercule, quelques traces de mildiou sur feuillage en fin de saison auront peu d'incidences sur la qualité de la récolte.



Essai variété mis en place par FREDON Hdf  
Variétés non traitées dans un environnement contaminé.  
Photo : C.Haccart—Chambre d'Agriculture 59/62

Vous trouverez également de nombreuses informations sur la sensibilité variétale aux différentes maladies et ravageurs ainsi que la rusticité d'un panel de variétés testées par la Chambre d'agriculture du Nord pas de Calais dans la plaquette « expérimentation variétale 2024 » (cliquer sur l'image).

**Rusticités en variétés de consommation**

DN : variété testée pour la première fois

VARIÉTÉ	Niveau de sensibilité / exigence - variétés (note de 1 à 9, détail en dessous du tableau)									
	niveau de sensibilité	exigence	variétés							
ACOUSTIC	7	7	5	3	5	7	8	5	4	
ANNA ROSA	6	6	4	3	NC	7	5	6	4	
BABYRON	6	6	6	7	5	7	5	7	6	
BELAMI	7	7	3	5	5	5	5	7	7	
BINGO	6	7	5	6	6	6	6	6	6	
CAMELIA	5	5	5	7	5	5	5	7	6	
COLUMBIA	5	7	5	6	7	7	5	7	5	
DECIBEL	7	6	3	4	7	7	NC	NC	5	
EL MUNDO	7	6	6	6	7	6	5	NC	NC	
ETHICELLE	4	7	5	5	6	7	5	7	NC	
FABRICA (N)	NC	6	5	5	NC	NC	5	NC	5	
FOLK (N)	5	7	7	6	7	6	5	NC	5	
HARRY	5	7	6	4	7	7	5	NC	6	
JELLY	5	6	7	3	6	3	7	7	6	
JOLENE	7	6	5	5	NC	7	4	6	6	
MAVERICK	7	7	5	5	7	7	6	7	7	
MELODY	6	6	5	3	6	6	6	5	7	
MIRAZZO	6	5	4	4	6	6	NC	NC	6	
MONTANA	6	4	5	5	5	7	5	5	7,5	
MOZART	7	7	5	5	7	7	7	5	6	
NOBLESSE	5	7	7	7	7	6	5	7	5	
ODYS	5	6	6	6	7	7	5	7	7	
OTOLIA	3	7	7	7	7	7	7	6	7	
POMI	6	6	5	6	6	7	7	7	6	
PRIMA	5	5	5	7	5	6	7	5	5	
RED LADY	7	5	5	6	5	7	5	7	5	
ROYATA	4	7	5	5	4	6	7	NC	NC	
SASKIA	7	3	5	5	NC	5	6	7	7	
SUNTER	5	7	3	5	5	7	5	5	7	
SUPERNOVA	7	6	5	5	7	7	5	NC	5	
TACORIMA (N)	NC	6	6	6	NC	NC	5	7	7	
TOPAZE	6	6	5	4	6	7	NC	NC	5	
TOURNAI	5	7	5	6	7	6	5	5	5	
SA 15-07-1 (WANDA) (N)	5	6	5	5	7	7	5	5	5	

Source : Direction de phytosanitaire, NC : information non communiquée

1 note de 1 à 9	1 à 3 sensibilité	4 à 6 exigence	7 à 9 variétés	11 exigence	12 à 15 variétés	16 à 18 exigence	19 à 21 variétés
2 note de 1 à 9	1 à 2 sensibilité	3 à 4 exigence	5 à 6 variétés	7 à 10 exigence	11 à 14 variétés	15 à 17 exigence	18 à 20 variétés
3 note de 1 à 9	1 à 1 sensibilité	2 à 2 exigence	3 à 4 variétés	5 à 6 exigence	7 à 9 variétés	10 à 13 exigence	14 à 16 variétés
4 note de 2 à 9	2 à 2 sensibilité	3 à 3 exigence	4 à 4 variétés	5 à 5 exigence	6 à 6 variétés	7 à 7 exigence	8 à 8 variétés

## Sensibilité vis à vis du mildiou des variétés les plus cultivées

Variété	Niveau de Sensibilité
Adora	S
Agata	S
Agria	S
Alaska	S
<b>Allians</b>	<b>R</b>
<b>Alouette</b>	<b>R</b>
Amigo	S
Amandine	S
Aminca	S
<b>Amyla</b>	<b>I</b>
Anaïs	S
Annabelle	S
<b>Anosta</b>	<b>I</b>
<b>Apollo</b>	<b>R</b>
Astérix	S
Atlas	S
Axelle	S
Babette	S
Béa	S
Belle de Fontenay	S
Bernadette	S
BF 15	S
Bintje	S
<b>Bleue d'Auvergne</b>	<b>I</b>
<b>Caesar</b>	<b>I</b>
Canelle	S
Carlita	S
<b>Carolus</b>	<b>R</b>
Carrera	S
Challenger	S
Charlotte	S
Charmante	S

**S** = Sensible

**I** = Intermédiaire

**R** = Résistante

Variété	Niveau de Sensibilité
Chérie	S
<b>Cicéro</b>	<b>I</b>
Cirielle	S
Concorde	S
Concurrent	S
Cyrano	S
Daisy	S
Dali	S
<b>Désirée</b>	<b>I</b>
Ditta	S
<b>Donald</b>	<b>I</b>
<b>Donata</b>	<b>I</b>
Duchesse	S
<b>Eden</b>	<b>R</b>
Eersteling	S
Elkana	S
Elodie	S
<b>Estima</b>	<b>I</b>
Europa	S
Exquisa	S
<b>Felsina</b>	<b>I</b>
Florice	S
Fontane	S
<b>Forza</b>	<b>R</b>
<b>Franceline</b>	<b>I</b>
Frégate	S
<b>Fridor</b>	<b>I</b>
Fresco	S
Galante	S
<b>Gasoré</b>	<b>R</b>
Gourmandine	S
Innovator	S
Institut de Beauvais	S
Jaerla	S
Jelly	S
<b>Juliette</b>	<b>I</b>
Justine	S
Kaptah Vandel	S
<b>Kardal</b>	<b>R</b>

## Sensibilité vis à vis du mildiou des variétés les plus cultivées

Variété	Niveau de Sensibilité
Kennebec	S
<b>Kerpondy</b>	<b>I</b>
Lady Anna	S
Lady Bianca	S
Lady Christl	S
Lady Claire	S
Lady Olympia	S
Lady Rosetta	S
Laura	S
Liseta	S
Laurette	S
<b>Lizen</b>	<b>I</b>
<b>Louisa</b>	<b>R</b>
<b>Maestro</b>	<b>I</b>
<b>Magnum</b>	<b>I</b>
Manna	S
<b>Makhai</b>	<b>R</b>
Manon	S
Marabel	S
<b>Markies</b>	<b>I</b>
Marquise	S
Monalisa	S
Mondial	S
<b>Naturella</b>	<b>R</b>
Nicola	S
Novita	S
Obélix	S
Océania	S
Ondine	S
Opaline	S
Ostara	S
<b>Passion</b>	<b>R</b>
Platina	S

Variété	Niveau de Sensibilité
Pomfine	S
Pompadour	S
<b>Première</b>	<b>I</b>
<b>Producent</b>	<b>R</b>
<b>Raja</b>	<b>I</b>
Ramos	S
Ratte	S
Red pontiac	S
<b>Remarka</b>	<b>I</b>
<b>Résy</b>	<b>I</b>
Rodéo	S
Rosa	S
Rosabelle	S
Roseval	S
Rosine	S
Royal	S
Russet Burbank	S
Safrane	S
<b>Samba</b>	<b>I</b>
<b>Santana</b>	<b>I</b>
Saskia	S
<b>Saturna</b>	<b>I</b>
Shepody	S
Sirco	S
Sirtéma	S
<b>Soléia</b>	<b>R</b>
Spunta	S
Stemster	S
Taisiya	S
Tresor	S
Vénouska	S
Victoria	S
Violette	S
Vitelotte	S
Vivaldi	S
<b>Voyager</b>	<b>I</b>

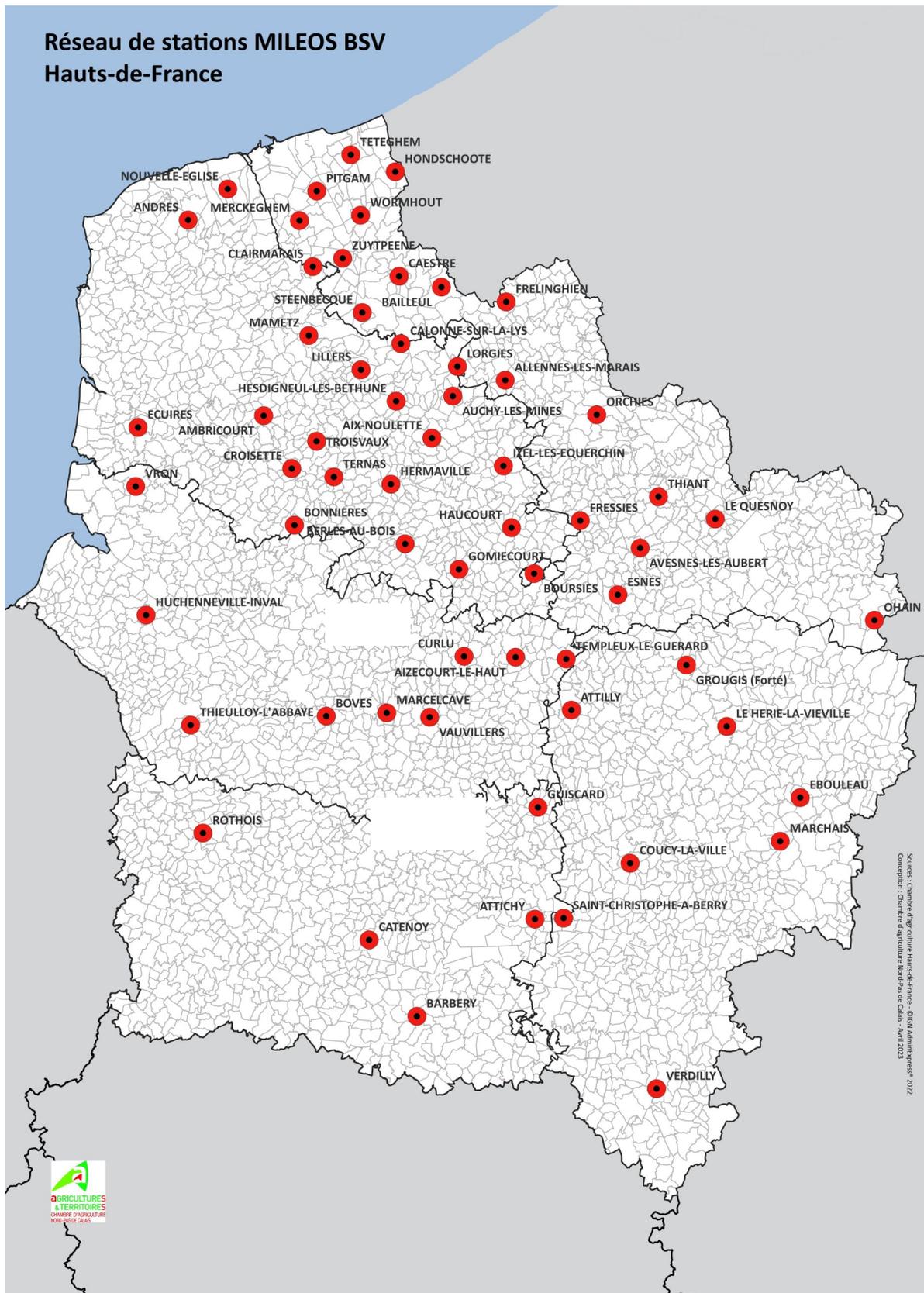
**S** = Sensible

**I** = Intermédiaire

**R** = Résistante

## LE RESEAU DE STATIONS METEO :

Vous trouverez sur les cartes ci-dessous la localisation des stations météo pour lesquelles Mileos® calcule les risques mildiou dans le cadre du BSV (à l'exception des stations de Le Quesnoy, Clairmarais et Plaine Selve qui ne sont pas rattachées à Mileos®).



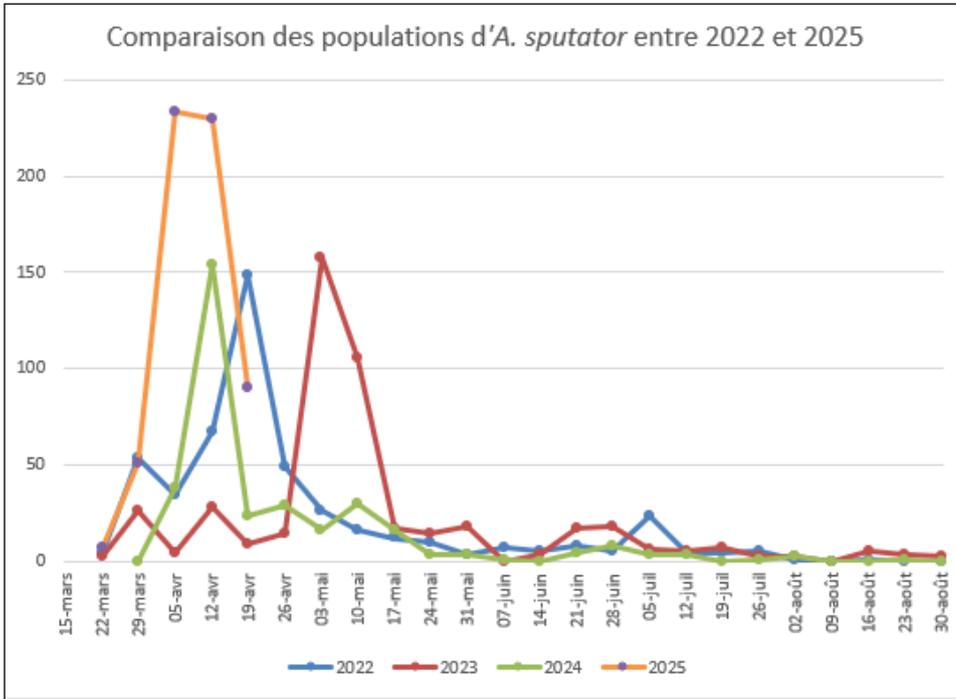
## TAUPINS :

L'observation du taupin repose sur 2 suivis : Le suivi des adultes grâce à des pièges phéromones et l'observation des larves.

### Le suivi des adultes

A la faveur des températures printanières de la 1ère quinzaine d'Avril, associées à l'humidité présente de la couche arable, nous observons une augmentation de sortie d'adultes (234 adultes le 5 avril, 230 le 12 avril).

L'espèce observée est toujours *A. sputator*, et répond à la normalité (1ère espèce à être présente en début de campagne). Cette semaine, le nombre de captures s'élève à 90 individus, nous pouvons considérer le 1er pic réalisé.



Piège à phéromones (Crédit Photo : FREDON Hauts-de-France)

Ce que nous pouvons retenir de ce début de captures :

- Un cumul d'individus supérieur comparativement aux années 2024 (215 individus), 2023 (69 individus) et 2022 (308 individus) ;
- Un pic plus précoce que les années 2024, 2023 et 2022.

### L'observation des larves

Dès le 1er avril, nous vous avons invité à estimer le risque taupins pour les futures parcelles emblavées en pommes de terre cette année. Très peu, voir absence de remontée d'observations sur l'ensemble de la région.

Le peu d'observations (tris de sol + pommes de terre coupées) réalisées révèlent :

- Peu de présence de larves : 2 larves *Agriotès sputator* sur 12 parcelles observées ;
- Que l'identification des larves est **INDISPENSABLE** : début avril, des larves ont été collectées sur une parcelle du site expérimental d'Arvalis à Villers Saint Christophe (02). Après identification, il s'agit de larves du genre **Athous** et non **Agriotès**.

De plus, 80 parcelles ont fait l'objet d'observations « par grattage », du sol, 5 parcelles ont révélée la présence de larves, larves qui n'ont pas fait l'objet d'identification.



Larve de taupin dans future parcelle de pomme de terre (Département 80).  
Larve non identifiée en laboratoire

Photo : J. Aldebert - AgroPomConseil)

## Confusion genre *Agriotes* et *Athous*

La reconnaissance entre les 2 genres se fait par l'extrémité de la larve. Il est difficile de la réaliser à l'œil nu .

Il y a peu de référence sur les dégâts occasionnés en cultures par *Athous*, mais il semblerait que la pomme de terre ne soit pas son met préféré !



Genre *Athous* Extrémité avec pince  
Crédit Photo : FREDON Hauts-de-France



Genre *Agriotes* : Extrémité avec obus pointu  
Crédit Photo : FREDON Hauts-de-

## NOTE NATIONALE POLLINISATEURS :

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Cette note est le fruit d'un travail collectif effectué par :

- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation
- Chambres d'agriculture France
- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- Muséum National d'Histoire Naturelle

Cette note vise à **accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal.**

[Cliquer sur l'image ci-contre pour accéder au document](#)

**Note Nationale - Focus**  
Bulletin de Santé du Végétal

**Abeilles - Pollinisateurs**  
Des auxiliaires à préserver

**Le déclin des insectes pollinisateurs est ...**  
... un réel problème impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (chaleur, perte d'habitats, invasion de la biodiversité locale...)

**La protection des cultures et des insectes pollinisateurs**

**Des risques pour la santé de ces auxiliaires**  
Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produites par d'autres insectes (mielée) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau rosée.

L'importante aire de répartition des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la ruche et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktail ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation (Note biodiversité - abeilles sauvages).

Pour plus de détails sur le statut des substances visées la voir en annexe 1 (tableau)

**Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles :**  
Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas insectes pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

**Raisonnement et décider d'un traitement phytosanitaire c'est :**

**Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque**

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveau de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de pesticides, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer le niveau de risque,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

**Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques**

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles (Site [agrophyto](#)).

**Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques :**

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation (Règlement 1107/2009, Règlement 540 et 547/2011, Règlement 283 et 284/2013, document guide EPA)
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, articles ministériels)

Note nationale 2021 - Informations - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2021

1/2

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**

**Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais :** Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 06.74.35.36.52)

**Animateurs filière pour le secteur Picardie :** Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

**Expertise Miléos :** Arvalis Institut du Végétal

**Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau :** Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, Campus agro environnemental 62, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Sana Terra, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, M Debarge, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt, M Clay.

**Coordination et renseignements :** Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).